

TotalEnergies Proxi Sud Ouest
route de Salviac



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

686/1176

46300 GOURDON
Tél.: 05 65 41 00 71
Fax :

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06207315

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 196 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 196
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

SAS FOISSAC
LIEU DIT TREBAIX

46090 VILLESEQUE

SIREN : 404857401

ADRESSE DE LIVRAISON

SAS
FOISSAC
LIEU DIT TREBAIX

46090 VILLESEQUE

N° CLIENT

DATE

CAH/81475304

24/11/2025

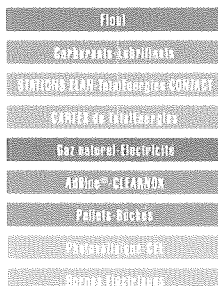
ADRESSE DE FACTURATION

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. TTC	P.U. H.T.	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
P00033 EXCELLIUM PRO	1482,00 L			1417,70 / 1000L	2101,03



CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
				€ H.T.	
				€ TVA.	
. CHEQUE	2 101,03	20	420,21		2101,03 E
30j nets					420,21 E
ÉCHÉANCE	24/12/2025			NET A PAYER	2521,24 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

• L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,

• L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié) interdits comme carburant ou combustible.

TotalEnergies Proxi Sud Ouest
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus

N° CLIENT	81475304	N°	FP06207315
DATE	24/11/2025	NET A PAYER	2 521,24
. CHEQUE			



TotalEnergies